



## Aménager les **parcours extérieurs** pour **volailles**.

Marie Moerman, Cellule BioPro du Cra-w  
(Animatrice du « Groupe de Compétences pour des parcours fonctionnels »)

**L'évolution des attentes des consommateurs pour des produits de qualité différenciée a entraîné un développement de la production avicole selon des cahiers des charges stipulant la présence d'un parcours extérieur. L'accès au parcours extérieur constitue un des facteurs essentiels aux yeux du consommateur contribuant au respect du bien-être des poules et à la qualité de leurs produits. Ainsi, le cahier des charges de l'agriculture biologique prévoit, en fonction de l'âge et du mode de logement, de 1 à 4m<sup>2</sup> de parcours extérieur disponible par individu. Cette obligation fut souvent perçue comme telle. Néanmoins, aujourd'hui, de plus en plus d'éleveurs s'accordent sur l'importance de l'utilisation du parcours extérieur dans un élevage de volailles plein air. Des études ont démontré son incidence entre autres sur une diminution du picage, signe de stress et de mal-être chez la poule.**

### **Un parcours qui comprend les besoins de la volaille**

Pour que les volailles s'aventurent au-delà de la zone proche des trappes et valorisent l'entièreté de l'espace extérieur mis à leur disposition, des aménagements sont néanmoins à prévoir. Ils associent haies, bosquets, arbres isolés et diversité du couvert herbacé.

Poules et poulets, volailles du genre *Gallus gallus*, sont à l'origine des animaux forestiers qui aiment vivre à l'abri du couvert arboré, source d'ombre et de protection contre les prédateurs. C'est ce couvert varié qu'il faut pouvoir reconstituer sur le parcours pour amener la volaille à s'aventurer hors du poulailler et à coloniser l'ensemble du parcours. Il faut veiller cependant à ce que ce couvert arboré ne dépasse pas 50% de la surface

en parcours (avec un minimum de 30%) de manière à permettre le développement de la strate herbacée. En outre, qu'il soit poule ou poulet, *Gallus gallus* ne s'aventure en espace ouvert que s'il dispose en permanence d'un espace sécurisant à proximité pour se réfugier (à l'abri du vent et des rapaces principalement). Pour assurer ces déplacements, l'espacement entre les plantations ne peut dépasser 10m. Des repères verticaux (type piquets) peuvent également l'aider à s'orienter sur le parcours.

Une fois ces conditions d'aménagement remplies, et en intégrant une gestion optimale du parasitisme et de la prédation, le parcours aménagé sera à l'origine de nombreux avantages pour l'élevage avicole.

### **Un parcours multifonctionnel et rentable c'est possible ...**

En mettant un parcours aménagé à disposition de la volaille, des améliorations se marquent au niveau des performances techniques des animaux. En effet, moins stressés, ils profitent des apports alimentaires offerts par le parcours pour diversifier leur ration alimentaire. Grâce à la thermorégulation fournie par le couvert arboré (source d'ombre et brise vent), la volaille consacre l'énergie économisée à la production de chair ou d'œufs.

Les performances environnementales de l'élevage sont améliorées par une gestion optimale des apports en N et P via les déjections (mieux recyclés et moins lessivés), compte tenu d'une meilleure répartition des volailles sur l'ensemble du parcours. De même, il y a une diminution des émissions de gaz à effet de serre. Le couvert servira aussi à réguler thermiquement l'ambiance dans le bâtiment et favoriser ainsi des économies d'énergie.

Enfin, les parcours arborés constituent des réservoirs importants de biodiversité et de véritables puits de carbone.

Au-delà des aspects techniques et environnementaux, la présence de ligneux sur le

parcours permet aussi de diversifier la production d'une exploitation agricole (bois de chauffe, bois d'œuvre, fruits ...) à condition de s'assurer des voies de commercialisation et prendre en compte les moyens logistiques disponibles (main d'œuvre, matériel) pour l'implantation et l'entretien du parcours. L'herbe produite, lorsque le parcours est vide, peut servir de fourrage pour les ruminants.

Last but not least, les arbres sont porteurs d'amélioration du cadre de vie et de travail. Plus largement, ils peuvent valoriser l'image de l'élevage au travers de la mise en valeur de leur production et une meilleure insertion paysagère des bâtiments. 95% des éleveurs qui disposent d'un parcours aménagé fonctionnel le rattachent à l'image de qualité de leur production.

Si l'arbre est bénéfique pour la volaille, la réciproque est tout aussi vraie. Ainsi, la poule participe à la gestion des parasites et adventices préjudiciables à la productivité de l'arbre et fournit une fumure bénéfique pour sa croissance.

De cette façon, le parcours aménagé permet l'établissement d'une relation de mutualisme tripartite : arbre, poule, éleveur.

### **... mais cela ne s'improvise pas !**

Pour que ces relations bénéfiques s'expriment, certaines conditions doivent néanmoins être respectées et prises en compte dans tout projet d'aménagement de parcours.

1. La connaissance de la situation de départ : Sur quel terrain s'implante-t-on ? Quels sont les vents dominants (rôle brise vent des aménagements)? Quelle est la nature du sol (influence sur le choix des essences et variétés) ? Le sol est-il en pente (implantation de haies filtrantes) ?
2. Le type d'aménagement est fonction de sa localisation sur le parcours : à la sortie des trappes, les haies sont privilégiées pour créer un microclimat, une atmosphère calme et protégée dans la continuité



# AVANCÉES DU BIO



ment. Les arbres sont à prévoir en  
parcours, où les volailles pourront  
er à l'ombre. Entre ces deux zones,  
solés et buissons épars serviront  
e pour amener la volaille à se dé-  
ur l'ensemble de la parcelle.

des essences est conditionné par  
ction qui en découle et l'existence  
s de commercialisation. A chaque  
son mode d'entretien et sa pro-  
S'assurer au préalable d'un besoin  
pour le produit, d'unités de trans-  
on et de points de vente à priori

des essences ligneuses est impor-  
noix du couvert herbacé est tout  
al. Le choix d'espèces herbacées  
s au piquage et au grattage et bien  
par les volailles est essentiel pour  
une bonne fréquentation du par-  
e espèce végétale sera d'autant  
térée qu'elle a un contenu riche en  
que sa texture est flexible. La gra-  
turin couché (*Poa supina* Schrad),  
ple, rassemble ces deux caracté-  
le résistance et d'appétence.

## Le « Groupe de compétences pour des parcours fonctionnels »

Comme on peut s'en rendre compte, la conception et l'aménagement d'un parcours est un travail assez complexe, qui regroupe différents domaines de compétence : la zoo-technie, l'agroforesterie, la médecine vétérinaire, l'éthologie, l'économie... auxquels il est indispensable d'associer le savoir des éleveurs.

Pour ces raisons, et dans la mesure où les connaissances en la matière sont peu présentes et éparées en Wallonie, la constitution d'un groupe de compétences s'est imposée comme préalable à toute mise en place de projets concrets. Cette nécessité se marque d'autant plus quand il s'agit d'aménagements à prévoir sur le long terme. Aménagements qui constituent un investissement important et qui n'apporteront leurs pleins bénéfices après plusieurs années que s'ils ont été bien conçus et réfléchis au départ.

Actuellement, un groupe de travail sur l'aménagement du parcours fonctionnel est en construction dans le cadre de la Cellule transversale de Recherches Agriculture biologique et Autonomie protéique du Centre

wallon de Recherches agronomiques (CRA-W). Le but de ce groupe est d'abord de réunir des personnes d'horizons différents (scientifiques, éleveurs, filières, services publics, distributions, consommateurs, ...) ayant des compétences et des points de vue différents mais qui, ensembles, pourront appréhender le parcours des volailles dans toutes ses fonctionnalités. L'objectif sera alors de trouver des réponses aux questionnements de plus en plus pressants des éleveurs de volailles dans le réseau de fermes BIO-PRO<sup>1</sup> et d'ailleurs. Ce groupe permettra également d'identifier et de prendre en compte les enjeux qui existent autour des parcours, notamment en lien avec l'image forte de « bien-être » animal qu'ils véhiculent auprès des consommateurs.

Les personnes désireuses de partager leurs compétences avec ce groupe peuvent se manifester auprès de Marie Moerman :  
[m.moerman@cra.wallonie.be](mailto:m.moerman@cra.wallonie.be)  
tél : 081/626.773

Les éleveurs de volaille et les filières seront tenus au courant des avancées du « Groupe de Compétences pour des parcours fonctionnels », lequel débouchera à moyen terme sur l'accompagnement à la mise en place de projets concrets et la communication des performances observées.

1. Cellule transversale de Recherches Agriculture biologique et Autonomie protéique au sein du CRA-W.